soit la même quantité que l'an dernier. L'article ajoute qu'il importe beaucoup que les pêcheurs livrent du poisson de la qualité italienne et en quantité suffisante afin qu'une expédition puisse être faite en août. Certains événements malencontreux dont je suis sûr que le ministre est au courant sont survenus l'an dernier au sujet de nos expéditions à l'Italie et personne ne voudrait que ces événements se répètent cette année.

Étant donné que les pêcheurs ne produisent pas eux-mêmes autant de poisson que dans le passé et qu'ils en vendent de plus en plus aux usines de conditionnement du poisson, il est vrai que la quantité de poisson de la qualité exigée par le marché italien diminue. Plus cette quantité diminue et plus on produit pour la remplacer du poisson de la qualité qui en permet la vente sur le marché des Caraïbes, plus la vente de notre poisson devient difficile et plus grande devient la possibilité qu'il y ait sur le marché un excédent du poisson du genre qu'on peut vendre dans les Antilles anglaises mais qu'on ne peut pas vendre en Europe, et une pénurie du poisson qui pourrait satisfaire le marché européen.

Étant donné la curieuse répartition des fonctions dans ce domaine, je sais qu'il n'incombe pas directement au ministre du Commerce d'encourager la production du genre d'articles que nous avons à vendre. Cela lui incombe dans le cas du blé mais non dans le cas du poisson. Cependant, je conseille au ministre,-et j'ai l'intention aussi au moment opportun de le conseiller au ministre des Pêcheries,-d'inciter ses collègues à se demander sérieusement si ce ne serait pas servir nos exportations de poisson d'envisager pour quelques années au moins des paiements de stimulation pour la production du genre de poisson qui satisfera les marchés italiens et espagnols, jusqu'à ce que les usines de conditionnement du poisson puissent produire ce poisson de façon rentable afin que nous ne perdions pas ces marchés. Ces paiements nous permettraient de traverser cette période de transition que, j'en suis sûr, le ministre connaît très bien.

Nos exportations de poisson ont reçu cette année un autre dur coup dont, bien entendu, le ministre est parfaitement au courant. Pas plus tard que le 8 novembre dernier, à la dernière session, l'honorable député de Burin-Burgeo a questionné le ministre à ce sujet et, à ce moment-là, le ministre a exprimé l'espoir qu'on pourrait faire quelque chose pour éviter la perte du marché de la Jamaïque. Malheureusement, les efforts du ministre ont échoué et, pour les six mois qui ont débuté le 1er juillet dernier, nous avons totalement perdu ce débouché. Nous l'ayons perdu parce

que les Islandais vendent sur ce marché à des prix plus avantageux que les nôtres.

Je ne sais au juste si le ministre est au courant de la mesure où la production islandaise est subventionnée. On la subventionne à tel point qu'on se demande comment un pays aussi petit et qui manque autant de ressources matérielles que l'Islande peut tenir le coup pendant une période prolongée. Il n'en reste pas moins que la perte du débouché jamaïquain, c'est-à-dire d'un de nos marchés les meilleurs et les plus stables pour le poisson de Terre-Neuve depuis des temps immémoriaux est un coup dur pour toute l'industrie. La perte de ce marché est due à une concurrence non économique d'un caractère au moins aussi répréhensible que celle d'un autre pays sur le marché du blé, à propos de laquelle ces messieurs qui siègent sur les bancs ministériels se sont tellement formalisés autrefois.

Je dirai au ministre qu'il devrait prendre, s'il y a lieu, des mesures extraordinaires afin de recouvrer ce débouché. S'il n'est pas possible de le reconquérir, si les producteurs canadiens de morue salée doivent trouver un marché dans les autres régions des Caraïbes, la situation sera grave parce que nous devons déjà faire face aux concurrences subventionnées de la France et de la Norvège sur ces marchés. Le ministre n'ignore pas qu'en raison de restrictions monétaires et du contrôle des changes qu'il a mentionnés, il ne nous est plus possible, depuis bien des années, de vendre notre poisson au Brésil et dans ces autres pays. Le ministre a signalé qu'on faisait une autre tentative afin de reconquérir ce marché. Je lui souhaite tout le succès possible à cet égard.

Le fait est, en ce qui concerne l'industrie du poisson salé, qu'on constate à la suite du chômage considérable dans les provinces atlantiques et des mesures qu'a prises le gouvernement précédent en instituant l'assurance-chômage pour les pêcheurs, qu'un nombre considérable d'hommes retournent à l'occupation de la pêche. On estime qu'à Terre-Neuve, environ 2,000 pêcheurs de plus s'adonnent cette année à cette industrie. Si celle-ci ne doit pas faire face à un état de chose très grave, en raison de l'énorme excédent qui menace le marché, il importe d'entreprendre quelque chose non seulement pour garder les débouchés que nous avons déjà mais pour reconquérir celui de la Jamaïque ainsi que, si c'est possible, celui du Brésil. Avant tout, il faudrait tout faire pour maintenir et étendre nos débouchés européens, plus lucratifs.

le 1° juillet dernier, nous avons totalement Si je prends la parole c'est pour appeler perdu ce débouché. Nous l'avons perdu parce l'attention, non seulement du ministre et du

[L'hon. M. Pickersgill.]